RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-058

Nombre de conseillers en exercice 19

Présents 12

Votants 16

L'an deux mille vingt six,
le vingt-six octobre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur **Jacques DOUSSOT**, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 octobre 2026**

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Messieurs Jean-Claude MARTINEZ et Marc SAUVAGEON, Adjoints ; Mesdames Geneviève COTTIN, Amandine FLAMAND, Adeline GUILBERT, Florence RICHARD, Audrey SUAU et Messieurs Alexandre BARBOSA, Pierre BRESSION, Patrick BURTIN, Jean CONSTANTIN, Conseillers Municipaux.
Excusés : Madame Hakima HENDOU, Adjointe, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Valérie BEGUELAL, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale ; Madame Aline CAO, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Monsieur Frédéric MACQUET, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Messieurs Philippe CHAMBARD et Jean-Pierre DE PAOLI, Conseillers Municipaux.
Absente : Madame Sophie BEGUELAL, Conseillère Municipale.

Madame Geneviève COTTIN, Conseillère Municipale, est désignée secrétaire de séance.

****

OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. : INSTALLATION CLIMATISATION ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES RESTAURANT SCOLAIRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que la gendarmerie actuelle regroupe dans un seul bâtiment la gendarmerie et les logements et qu'afin d'appliquer les prescriptions ministérielles, une nouvelle gendarmerie doit être créée, isolée des logements avec des accès différenciés et une clôture de séparation,
Considérant que ce projet est encadré par les dispositions du décret n° 93-130 et sa circulaire d'application du 28 janvier 1993 relatifs aux modalités d'attribution de subventions aux collectivités territoriales pour la construction et l'extension de casernement de gendarmerie,
Considérant le plan de financement présenté, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la DETR,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

l'installation de climatisation et de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du restaurant scolaire..
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
APPROUVE le plan de financement suivant dans le cadre de ces travaux :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Climatisation	15.000,00 €	D.E.T.R.	15.000,00 €
Panneaux photovoltaïques	35.000,00€	Commune	35.000,00 €
Total H.T.	50.000,00 €	Total H.T.	50.000,00 €

Reçu en Préfecture le
31/11/2026
Certifié exécutoire
31/11/2026
Publié ou notifié le
31/11/2026

Le Maire
Jacques DOUSSOT

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché le 27 octobre 2026
Pour copie conforme, en mairie le 27 octobre 2026

Le Maire,
Jacques DOUSSOT